

BILAN DES PERMANENCES 93

Présentation du dispositif

Les permanences locales d'aide à l'installation ont pour mission d'**accompagner les professionnels de santé dans leur projet d'installation en libéral en les conseillant et en répondant à leurs questions de manière personnalisée.**

Cette action de terrain est l'objet d'un **contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé avec l'Agence régionale de santé (ARS) renouvelé depuis 2012.**

Les Permanences sont animées par l'URPS médecins libéraux Ile-de-France, organisées en partenariat avec les Délégations départementales des ARS, les autres URPS d'Ile-de-France, les CPAM et les Ordres des professionnels de santé de la région.

Organisées **une fois par mois dans chaque département**, elles permettent aux professionnels de santé qui le souhaitent de rencontrer en **entretien individuel** les interlocuteurs principaux qui composent le parcours de tout nouvel installé, à savoir :

- Les URPS
- La Caisse primaire d'Assurance maladie
- L'Agence régionale de santé et sa délégation départementale
- Les Ordres professionnels

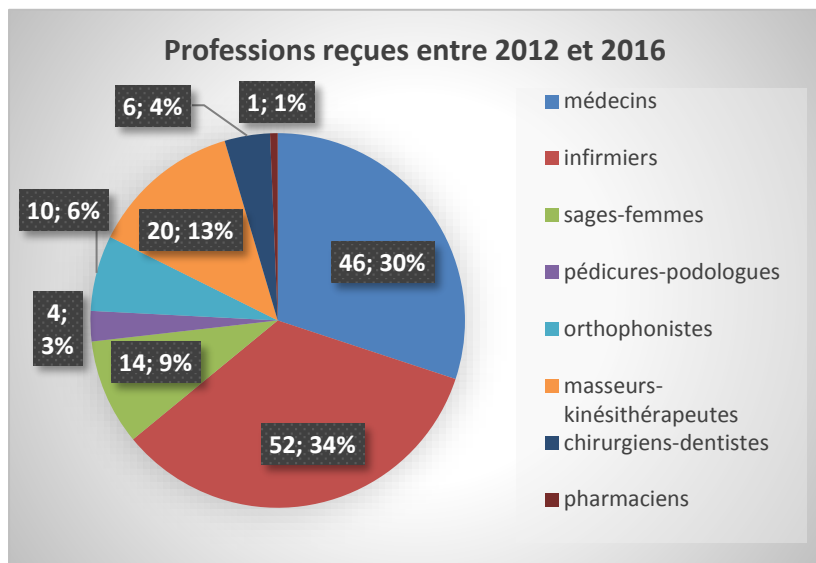
Il s'agit ainsi d'une **aide confraternelle et administrative, permettant aux professionnels de santé d'obtenir toutes les réponses à leurs questions en un même lieu.**

Les modalités pratiques :

- Inscription en ligne (www.urps-med-idf.org) puis entretien téléphonique préparatoire avec un chargé de projet URPS médecins qui adresse les questions aux permanenciers.
- Rendez-vous de 30 minutes avec les permanenciers
- Questionnaire de satisfaction
- Suivi de l'installation post-permanence par les chargés de projets de l'URPS médecins

Bilan 2012-2016 en Seine-Saint-Denis

Les professionnels de santé reçus entre 2012 et 2016



153 professionnels de santé reçus dans le 93 depuis le début des permanences locales.

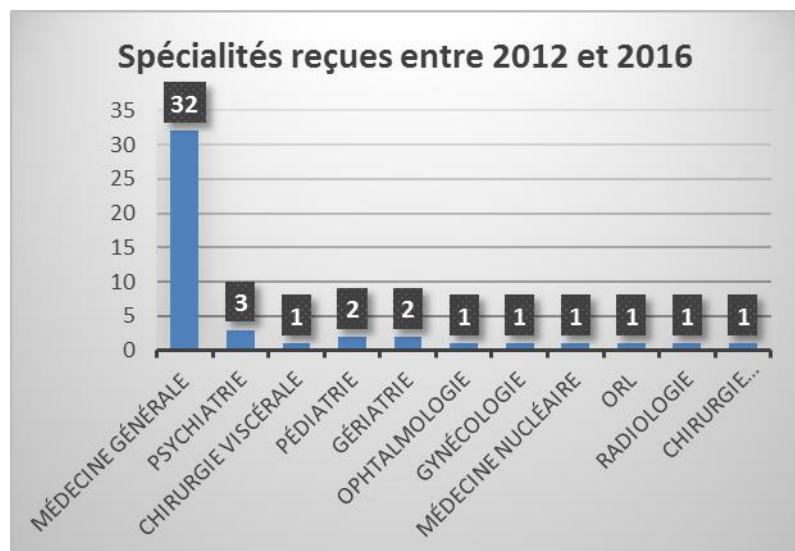
Les deux professions les plus représentées sont :

1. Les infirmiers (52 infirmiers reçus)
2. Les médecins (46 médecins reçus)

Evolution de la fréquentation des permanences entre 2012 et 2016



Zoom sur les médecins reçus entre 2012 et 2016



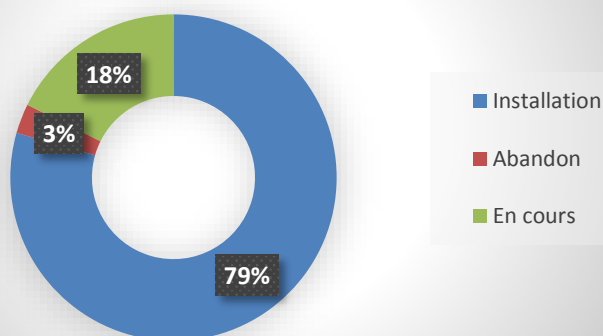
- Répartition par spécialité

Sur les 46 médecins reçus entre 2012 et 2016, la médecine générale est la première spécialité reçue en permanence locale dans le 93 avec 32 candidats à l'installation.

Les psychiatres (3), les pédiatres (2) et les gériatres (2) sont les spécialités les plus représentées après la médecine générale.

- **Taux d'installation des médecins**

Statut des médecins ayant un projet d'installation pour le 1er décembre 2016

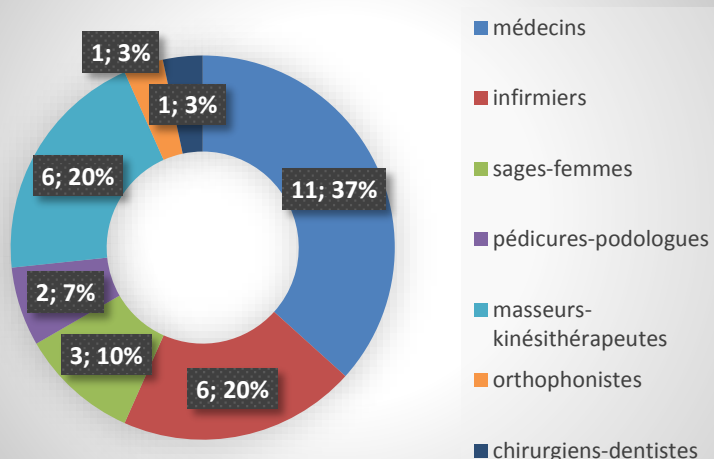


Parmi les 46 médecins reçus entre 2012 et 2016, 34 avaient un projet d'installation pour le 1er décembre 2016.

Parmi eux, **27 ont concrétisé leur installation à la date prévue, soit 79%**.

Bilan 2016 en Seine-Saint-Denis

Professions reçues en 2016



⇒ 9 permanences locales organisées en 2016 pour **30 professionnels de santé reçus**

⇒ Les médecins sont les premiers à mobiliser les permanences locales **avec 11 médecins reçus en 2016**.